RÉSOLUTION CN SNP2E-FO
DU 15 OCTOBRE 2026 à Hendaye

Préambule

Le SNP2E- FO réaffirme la nécessité de faire aboutir ses revendications adoptées lors du congrès du 15 au 18 septembre 2025, à La Londe-les-Maures

Le SNP2E-FO tient à rappeler son attachement à la République une et indivisible. Dans ce cadre, le SNP2E-FO dénonce et rejette la politique de répression du gouvernement face aux légitimes revendications des lycéennes et lycéens mobilisés pour défendre leurs droits. Rien ne saurait justifier la violence de la répression engagée à l'encontre de nos enfants. C'est pourquoi, le SNP2E-FO apporte tout son soutien aux mouvements des lycéens et invite ses militants a leur apporter aide et soutien.

Défendre nos salaires, nos carrières, nos emplois et nos missions

Le SNP2E-FO réaffirme son attachement à une Fonction publique statutaire, garante de l'égalité de traitement des agents et des usagers, ainsi qu'à des services publics disposant des emplois, des compétences et des moyens nécessaires à l'exercice de leurs missions.

Dans le pôle ministériel de la Transition écologique comme dans les services déconcentrés et les établissements publics, les agents exercent des missions essentielles : environnement, prévention des risques, aménagement, logement, infrastructures, transports, mer, ainsi que contrôle, expertise, fonctions administratives et support.

L'été 2026 l'a une nouvelle fois démontré : canicules, sécheresses, incendies, risques naturels, surveillance et gestion des infrastructures ont nécessité la mobilisation des services et des agents.

Pourtant, au lieu de renforcer les moyens de celles et ceux qui mettent en œuvre ces politiques publiques, les restrictions budgétaires se poursuivent.

Le décret n° 2026-857 du 10 septembre 2026 annule 500 millions d'euros de crédits de paiement sur le budget de l'État, dont 157,5 millions d'euros pour la mission « Écologie, développement et mobilité durables », soit près d'un tiers des crédits annulés.

Après les annulations intervenues en juin, plus de 182 millions d'euros de crédits de paiement ont ainsi été retirés en 2026 à nos missions.

Dans le même temps, de nouveaux crédits sont placés en réserve. Pour le SNP2E-FO, cette politique budgétaire insensé court-termiste et suicidaire a nécessairement des conséquences sur les services : recrutements différés, vacances de postes, investissements et dépenses de fonctionnement contraints, déplacements et formations limités, services fragilisés, charge de travail reportée sur les agents présents, dégradation du service public rendu.

Les agents et les services du pôle ministériel ne peuvent pas être la variable d'ajustement budgétaire du Gouvernement.

Salaires : le décrochage doit cesser

Depuis 2000, la valeur du point d'indice s'effondre. Le tassement des grilles réduit les écarts entre grades et catégories et affaiblit la reconnaissance des qualifications, de l'expérience et des responsabilités, atomise les déroulements de carrière, instaurent l'inégalité de traitement des agents.

Dans le même temps, la part des primes dans la rémunération n'a cessé d'augmenter. IFSE, CIA et autres dispositifs indemnitaires prennent une place toujours plus importante sans ouvrir les mêmes droits pour la retraite que le traitement indiciaire.

Les régimes indemnitaires quels qui soient accentuent également les différences entre agents selon les groupes de fonctions, les cotations de postes, les services et les territoires.

Le salaire indiciaire doit redevenir le cœur de la rémunération des agents publics.

Le SNP2E-FO revendique :

- l'augmentation immédiate de 10 % de la valeur du point d'indice et le rattrapage des pertes de pouvoir d'achat (plus de 33 % depuis 2000);
- l'indexation de la valeur du point sur l'inflation ;
- la refonte et la revalorisation des grilles indiciaires ;
- l'intégration des primes dans le traitement indiciaire afin qu'elles soient pleinement prises en compte pour la retraite ;
- des régimes indemnitaires liés au corps et au grade sans modulation.

Carrières : des perspectives pour tous les agents

Les qualifications progressent. Les métiers évoluent. La technicité et les responsabilités augmentent noyées dans du micro management.

Pourtant, trop d'agents restent bloqués pendant des années dans leur grade, être promouvable ne signifie pas être promu lorsque les taux de promotion sont aussi insuffisants.

Cette situation n'est pas acceptable.

Les agents qui acquièrent de nouvelles compétences, assument davantage de responsabilités et accompagnent réorganisation après réorganisation doivent bénéficier de véritables perspectives professionnelles.

Le SNP2E-FO revendique des taux de promotion permettant de réels déroulements de carrière pour tous, des postes valorisés, davantage de possibilités de promotion, l'augmentation du nombre de postes proposés aux concours, examens et essais professionnels et la reconnaissance effective de l'expérience et des qualifications acquises.

Emplois et missions : stop aux services publics sous tension permanente

Les suppressions d'emplois, vacances de postes et réorganisations successives ont profondément fragilisé de nombreux collectifs de travail. Dans trop de services, les mêmes missions doivent être exercées avec moins d'agents. Les conséquences sont connues : surcharge de travail, perte de compétences, difficultés de recrutement, délais qui s'allongent, perte de sens et développement des risques psychosociaux.

Pour le SNP2E-FO, des missions sans agents et sans moyens, cela ne fonctionne pas.

La transition écologique ne peut pas se résumer à des objectifs affichés dans les discours et les textes. Elle nécessite des services solides, des compétences, des implantations territoriales et des moyens humains et budgétaires.

Le SNP2E-FO exige :

- l'arrêt des suppressions de postes ;
- les recrutements nécessaires à l'exercice de toutes les missions ;
- le maintien et le renforcement des services publics de proximité ;
- l'arrêt des restructurations, fusions et mutualisations qui dégradent les missions et les conditions de travail ;
- le rétablissement des crédits supprimés et le dégel des crédits nécessaires au fonctionnement des services et opérateurs du pôle ministériel.

Maladie : être malade ne doit pas être sanctionné

Le SNP2E-FO refuse que la maladie soit considérée comme une variable permettant de réaliser des économies sur le dos des agents.

Un agent malade doit pouvoir se soigner sans subir une nouvelle perte de rémunération. **Le SNP2E-FO revendique le maintien de la rémunération à 100 % en cas d'arrêt maladie et la suppression du jour de carence.**

Le SNP2E-FO exige le retour à la liste originale des ALD.

Conditions de travail : les réorganisations permanentes ont un coût humain

Les agents subissent depuis des années restructurations, réorganisations, mutualisations, suppressions ou transformations de missions.

Ces évolutions ne peuvent continuer à être conduites en demandant aux personnels de s'adapter toujours davantage à des organisations décidées essentiellement au regard des contraintes budgétaires.

Le SNP2E-FO revendique une véritable politique de prévention des risques professionnels et psychosociaux, le respect des prérogatives des représentants du personnel et des formations spécialisées des CSA, ainsi que des moyens permettant réellement d'améliorer les conditions de travail.

La santé et les conditions de travail des agents ne sont pas négociables.

Défendre notre modèle social et nos retraites

Le SNP2E-FO refuse toute dégradation des droits sociaux des agents publics et des salariés. Il réaffirme son opposition à la réforme des retraites et revendique son abrogation **pour un retour immédiat à une retraite à taux plein dès 60 ans et 37,5 ans de cotisation**.

Le SNP2E-FO revendique la bonification du service actif non encore concrétisée pour les agents concernés, portée par les ministres des transports successifs.

Il revendique également le maintien de l'indexation des pensions sur l'inflation et refuse que les retraités deviennent, eux aussi, une variable d'ajustement budgétaire.

Le SNP2E-FO revendique des actes

Pouvoir d'achat en berne, carrières malmenées, primes inégalitaires, manque criant de personnels dans tous les services, absence de recrutement,

réorganisations permanentes, conditions de travail dégradées et budgets amputés : les agents ont suffisamment payé.

Ils n'ont pas à travailler toujours davantage avec toujours moins de moyens. Ils n'ont pas à accepter que leurs qualifications et leurs responsabilités progressent pendant que leur rémunération et leurs perspectives de carrière s'effondrent. Ils n'ont pas à supporter les conséquences de politiques budgétaires qu'ils n'ont pas décidées.

Le SNP2E-FO continue à porter, à tous les niveaux, les revendications des personnels et exige des ministres la mise en œuvre de mesures immédiates pour satisfaire nos légitimes revendications.

Le SNP2E-FO appelle les personnels à se mobiliser et soutiendra toutes les initiatives permettant de faire aboutir nos revendications.

Face aux projets budgétaires austéritaires qui menacent encore les services publics, les rémunérations, les emplois, les retraites et la protection sociale, le SNP2E-FO appelle l'ensemble des agents du pôle ministériel à se mobiliser massivement derrières les listes Force Ouvrière aux élections professionnelles du 3 au 10 décembre 2026 afin de défendre leurs intérêts, leur carrière et un service public républicain au service des citoyens.

Le SNP2E-FO s'engage et engage ses sections à organiser le rapport de force afin de faire aboutir ses légitimes revendications. Le CN mandate les instances du SNP2E-FO pour mettre en œuvre ce rapport de force. C'est en ce sens que le SNP2E-FO appelle à la mobilisation du 5 novembre 2026.

Nos missions sont essentielles.

Nos compétences ont de la valeur.

Défendons nos salaires, nos carrières, nos emplois,

nos missions et le service public !